

## QUELQUES LIVRES DE CHEZ NOUS

### A propos du théâtre chez nous et des « Boules de neige » de M. Louvigny de Montigny <sup>1</sup>

C'est entendu : les Canadiens français ont le goût du théâtre. Un goût inculte ou mal cultivé, ou vicié par les influences du *vaudeville* et du cinéma yankees, mais enfin un certain goût quand même. On l'a appelé le comble du mauvais goût, ce qui était vraiment pousser trop loin la généralisation. Qu'il soit bon ou moins bon constitue un accident d'importance sérieuse mais secondaire. Tant que notre peuple se plaira aux divertissements de la scène, il ne faudra pas désespérer de corriger, de rectifier et de réformer son goût par la scène elle-même. On voit d'ici quelle tâche incombe à nos auteurs dramatiques. Et, précisément, nous n'avons pas, ou presque pas, d'auteurs qui consentent à écrire pour le théâtre. C'est qu'en littérature le théâtre est le genre le plus ingrat. C'est lui qui comporte la plus grande somme possible de risques. On peut, à la rigueur, se rattraper d'un piètre livre en en publiant un meilleur ; mais le dramaturge qui compose une pièce insignifiante et réussit à la faire jouer ne se relève jamais de son ignominie. Il reste à plat sur le plateau. Quant au public il ne manifesterá point. A la vérité, nous ne savons plus siffler une pièce, si nous l'avons jamais su ! Nous nous contentons de l'indifférence qui tue. C'est là une sorte de vilaine humeur, froide et concentrée, par où s'exprime cruellement la persistance de notre goût pour un théâtre qui soit aux antipodes de celui qu'on nous présente.

D'ailleurs, il suffit d'assister à une représentation cinématographique de *Marius* et de *Fanny*, de Marcel Pagnol, ou encore de *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, pour voir déjà des signes évidents de la puissance qu'aurait chez nous le théâtre qui travaille en profondeur l'âme de la masse et peut faire reflourir en elle un goût digne de nous.

1. Comédie en trois actes, précédée d'un lever de rideau, par LOUVIGNY DE MONTIGNY.— Librairie Déom Frère, Montréal, 1935.

Outre le risque moral d'un four pour l'auteur dramatique, il y a celui d'un échec financier pour la direction du théâtre, même si la pièce est bonne. Notre public est encore trop restreint pour faire vivre chez nous le théâtre. Ici, comme en littérature ordinaire, nous sommes contraints d'agrandir notre champ d'action, et cela par la force même des choses. Atteindre le grand public signifie pour nous atteindre le public de France, à condition de produire des œuvres supérieures. Ce qui est extrêmement pénible chez nous, c'est la transition, ou l'acheminement vers un état d'égalité culturelle avec la France. Nos auteurs sont ainsi d'obscurs ouvriers qui s'emploient à préparer la gloire de leurs successeurs. Combien nous aurons laissé de malheureux désenchantés le long des étapes parcourues ! Hélas, ce sont là de nécessaires sacrifices.

M. Louvigny de Montigny a éprouvé toutes ces inclémences du sort, et il est arrivé à un moment de sa vie où il regrette de ne pas les avoir bravées davantage. Il avait de l'étoffe, et il le sait mieux que personne. Lorsqu'il ouvre ses cahiers et relit ses pièces composées voilà trente-quatre ans, il les couve avec amour, non sans les juger de l'œil d'un père devenu critique ; il les émonde vigoureusement, puis il les orne d'une préface explicative, tout en se défendant de les expliquer, et les fait suivre de notes pour servir à la composition des personnages et à la mise en scène. Encore un peu, il se remettrait à écrire des pièces, lui qui, depuis 1902, en a bien commis quelques-unes, par exemple son *Ordre de Bon Temps*, un peu sec et hermétique ; et c'est à cela, c'est-à-dire à se remettre à la besogne créatrice, que nous voudrions l'exciter en rendant compte de ses *Boules de neige*.

Qu'il n'attende pas, pour répondre à notre désir, que l'Association des Auteurs canadiens ait fait sentir sa force auprès de nos parlementaires et les ait poussés à créer une autre loi relative aux droits d'auteur, enfin conforme au bon sens et à l'équité. Ce serait reporter à une échéance problématique la solution d'une question plus importante qu'on ne le croit. Nos auteurs, en effet, sont insuffisamment protégés par la loi fédérale actuelle. Ils sont l'objet d'un pillage éhonté. S'ils essaient d'obtenir un redressement de leurs griefs, ils s'en tirent avec des frais judiciaires écrasants. Au fond, ce sont eux que l'on punit de la faute commise contre eux-mêmes. Nos écrivains, notamment les auteurs

dramatiques, sont si mal en point de nos jours, que l'on souhaiterait presque revenir au temps des Sauvages. En effet, M. de Montigny nous rappelle que

les aborigènes, Algonquins et Iroquois, observaient le droit naturel et n'y mettaient pas tant de réserves. Ils possédaient leur propre musique et leur propre poésie ; ils respectaient la propriété des auteurs, et infligeaient aux contrefacteurs une sanction effective, celle du tomahawk. Nos annalistes en donnent maints témoignages : « Les Jésuites, dans leurs *Relations*, la Potherie, dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, et notamment Nicolas Perrot, dans son *Mémoire* : « Les assistans aux festins continuent à chanter successivement dans l'assemblée... Car il faut sçavoir que chacun a sa chanson particulière, et qu'on ne peut pas chanter celle de son camarade sans luy faire une insulte qui attirerait un coup de casse-tête à celui qui aurait chanté la chanson de guerre d'un autre ; estant le plus grand affront qu'on luy sçaurait faire dans une assemblée où il est présent. Elle ne peut estre mesme chantée après sa mort, les jours de solennitez, que par ceux de la famille qui relèvent son nom ; il est cependant permis de la dire devant luy hors de ces jours de festes, pourveu qu'on ne s'assise pas... »

Tout ce que nous demandons à la civilisation canadienne actuelle, c'est de nous accorder au moins les sauvegardes juridiques équivalentes à celles qu'accordait aux auteurs de jadis une barbarie qui n'avait pas que des côtés misérables !

La culture nationale dont on parle tant ne peut guère en être réduite à une portion plus congrue...

Mais ce n'est pas une raison pour cesser de se cultiver et de produire. Car si nous le faisons, si nous consentions à une honteuse capitulation, nous nous rendrions incapables et indignes même de vaincre le sort le plus adverse.

\*

\* \*

*Les Boules de neige* sont le titre du volume que M. de Montigny nous offre à lire. Cette comédie en trois actes est précédée d'un lever de rideau intitulé *Je vous aime*.

Avec le *Je vous aime* de M. Louvigny de Montigny, nous entrons en plein marivaudage. Cette broderie sur un sujet connu ne transcende pas. Elle se contente d'être adroitement exécutée en de jolis tons de pastel. Le dialogue y est verbeux. L'analyse sentimentale s'adjoint beaucoup

d'éléments externes, par exemple des coins de paysage et des citations de poèmes.

Deux jeunes gens se sont remarqués dans la foule des villégiateurs de Vaudreuil. Il leur reste à se faire l'aveu de leur tendresse. Grandefoye et Maude se recherchent tout en ayant l'air de s'éviter. Nous sommes en juillet, au moment du crépuscule ; le ciel est gris, et Grandefoye peint un paysage lumineux. C'est qu'il ne songe qu'à Maude. Celle-ci, sous prétexte d'aller à la gare rencontrer son père, passe à l'endroit où elle sait trouver son ami. Les jeunes gens causent, et en leur double ruse s'appliquent à laisser l'interlocuteur se confesser le premier. Là réside tout l'intérêt dramatique de la pièce. Grandefoye, qui est plus âgé, manœuvre plus habilement. Maude fait un aveu indirect, et nos tourtereaux, qui jusque-là ne disaient que des fadaïses, redécouvrent dans les mots *Je vous aime* tout le charme d'une expression nouvelle.

Comme Grandefoye et Maude ont longuement épilogué avant de laisser paraître leurs sentiments, M. de Montigny ajoute au titre de son lever de rideau cette explication : « Broderie de raison sur un thème d'amour. »

Ce n'est pas précisément dans la broderie que M. Louvigny de Montigny excelle. Il la détaille trop et lui donne un air d'afféterie dont on est vite lassé. Heureusement qu'il sait relever son dessin par des traits plus forts, quelques aphorismes ou observations tantôt profonds, tantôt simplement amusants.

C'est ainsi qu'il nous fait savoir des choses que nous n'ignorions point et qu'il est bon que nous sachions davantage :

L'aveu est la résignation d'un être à un autre. (Pp. 5-6.)

Les amours qui s'humilient ne sont point les meilleures. (P. 6.)

Peut-être faut-il lire : *les plus habiles* . . .

Vous savez qu'il est des aveux qui font long feu, qui ne viennent pas lorsqu'on les attend et qui partent au moment où l'on n'est plus en sûreté. (P. 20.)

Cela nous remet de quelques alambiquages au tour forcé comme le suivant :

J'ai entrepris le tableau de cette plage embellie par la présence d'une femme qui devient la fée de ce méandre où le Créateur a laissé tomber une grosse poignée d'îlots engageants... Il ferait bon d'y être perdu. (P. 9).

A notre sens, M. Louvigny s'y est, en effet, perdu.

Mais lorsque le ton de marivaudage disparaît devant la tendresse vraie, toute la pièce s'élève et prend le sens humain qu'on peut attendre même d'un lever de rideau.

\*

\* \*

Dans les *Boules de neige*, M. Louvigny de Montigny, qui est un moraliste en puissance, et quelquefois en acte, étudie le mal dont la calomnie est cause entre mondains. D'abord semblables aux boules de neige que façonnent les enfants, les propos peu charitables s'agglutinent et deviennent, à mesure qu'ils dévalent les pentes, de véritables avalanches destructrices.

Le docteur Beaugy s'est amouraché de la jolie Aline Harbois, au cours de la saison estivale à Varennes. Beaugy est un hypersensible et un idéaliste pour qui Aline vaut mieux qu'une déesse. Un jour où M. et Mme Prévair, amis de Beaugy et d'Aline, s'embrassent, le père Barabé, qui surprend le couple, croit reconnaître Aline en Mme Prévair. Le brave homme, tout saisi, raconte l'histoire à sa femme. Celle-ci la répète dans le village. Beaugy, de retour à Montréal, en a les échos. Il s'en fait une maladie, refuse de s'expliquer avec Aline et ne se rend à la vérité que lorsqu'il est trop tard. Aline lui pardonne, mais reprend sa liberté.

L'action est bien menée, quoique empêtrée de longueurs. M. de Montigny en souligne un certain nombre, qu'il met entre crochets. Les supprimer tout à fait n'eût point endommagé sa pièce.

Ici comme dans *Je vous aime*, à un degré beaucoup moindre, toutefois, persiste un certain marivaudage. Mais l'accent est généralement plus net, les réparties plus pressantes, le mouvement d'ensemble plus accentué, et le style plus vigoureux.

Aline balbutie :

Dans trois mois, je serai mariée.

Prévoir ajoute :

Pauvre petite condamnée au bonheur ! (P. 48.)

A Prévoir qui s'exclame :

Une femme occupée à sa parure n'entend rien, pas même l'amour. O puissance des colifichets ! Ces bouts de ruban, pour eux les femmes vivent.

Mme Prévoir riposte :

Et pour d'autres bouts de rubans, les hommes meurent. (P. 48.)

Entre parenthèse, pourquoi M. de Louvigny de Montigny pousse-t-il trop loin ses pointes et fait-il dire aussitôt à Prévoir :

Le monde tient, décidément, à un bout de ruban ;

et à Aline :

De quelle couleur, ce ruban ? (P. 49.)

A force de ressasser l'idée, il la dépouille et la décortique pour en neutraliser toute la saveur. Mais M. de Montigny se rachète par un tour plaisant. Lorsque Aline s'enquiert du moment où arrivera Beaugy, Prévoir lui dit :

Il viendra demain, comme tous les samedis. Rien n'est rigoureux comme les amoureux. Vous verrez qu'on finira par en fabriquer des horloges.

Et Mme Prévoir ajoute :

A remontoir... (P. 49.)

affaiblissant ainsi en la dédoublant l'image qui précède, ou la laissant choir dans le double sens.

Le ton des réparties n'est pas toujours bien ajusté au sujet. Ainsi, Henri force un peu la note pour expliquer à Nini et à Aline pourquoi il arrive, tout essoufflé :

Vous le voyez, je pédale avant que maître Phœbus ait embrasé les routes. (P. 66.)

Chez M. de Montigny, tout aussi bien que chez n'importe quel auteur dramatique, c'est lorsque le dialogue est simple qu'il touche davantage.

Ce n'est que vers le milieu ou à la fin de la pièce qu'Henri attrape la note convenable. Trop souvent, il fausse de la plus belle façon, par exemple si l'auteur le fait dialoguer, en procédant au moyen d'allusions ou de mots composés.

Qu'on en juge :

NINI

A ces heures matinales, vous apercevez sans doute des fleurs exquises : les belles du matin.

HENRI

Pas un chat !

NINI

Il n'y a pas à dire, Varennes, c'est désert.

HENRI

C'est Sahara ! (Il boit.)

NINI

A votre santé !

HENRI

Merci. Il me suffit, d'ailleurs, de passer ces journées tropico-assommantes à travailler comme un faucheur de foin. (P. 66.)

Comme allusion l'on préférera sans aucun doute celle-ci que formule Henri :

...l'expérience est souvent la sagesse des imbéciles. (P. 81.)

M. de Montigny a tout intérêt à ramasser sa pensée. Et il lui arrive de la ramasser excellemment. Ah ! comme il sait regarder autour de lui et saisir les travers, qu'il monte en épingle ! Il a le sens de la définition. C'est une chose rare. Ici, il se rachète de bien des descriptions alambiquées. Ainsi, Florandeu est tout étonné que Mme Prévoir manifeste des goûts assez légers dans ses lectures. Et voici le propos qu'échangent les interlocuteurs :

FLORANDEAU

Je vous croyais sérieuse.

MADAME PRÉVOIR

Je le suis suffisamment avec ceux qui ne le sont pas assez. (P. 107.)

Ces notations psychologiques de M. de Montigny ne vont pas sans amertume. Elles sont à la Henri Becque. Simone et Florandeu sont fiancés. Les voilà dans le monde, voisins silencieux. Andryeux s'en scandalise :

Ils ne se disent pas un mot et m'ont l'air de bien s'ennuyer pour des fiancés.

A quoi Nini rétorque :

Ils s'ennuieraient bien davantage s'ils se parlaient. (P. 163.)

Toute la fin de la pièce est d'un meilleur mouvement. La scène où l'on joue au potin ou « gossip » est bien conçue et exécutée. Et l'on se dit, le livre fermé, que Beaugy n'était qu'un faible qui mérite son sort, tout en regrettant que les choses n'aient pas mieux tourné.

\*

\* \*

M. de Montigny n'a pas seulement le goût du théâtre, il a aussi celui du bon théâtre, et cela se voit aux lectures qu'il a faites et aux représentations auxquelles il a assisté pour former son jugement. C'est un esprit original qui est bon lorsqu'il est spontané. Il faut que l'expression jaillisse chez lui d'un choc ou d'une méditation et qu'il s'en contente sans la vouloir trop orner. Mais il ne lui faut pas se contenter des pièces qu'il a composées. La vie lui enseigne assez de choses qui ont aiguisé son esprit d'observation et donné du mordant à son style pour qu'il n'en reste pas là.

Et puisqu'il a, en tant qu'auteur dramatique, mille et une raisons de se plaindre de notre loi boiteuse du droit d'auteur, combien il lui serait facile de fustiger nos faiseurs de lois, dans une pièce satirique où il les mettrait en scène sous leurs propres yeux et leur ferait sentir l'incongruité de leur conduite envers nos hommes de lettres !

### Topographie de Montmagny <sup>1</sup>

Du temps que j'étais élève de Prosodie, au vieux Séminaire de Québec, M. l'abbé Albert Dion enseignait en Troisième.

1. Par l'abbé Albert Dion. Imprimerie de l'Action catholique, Québec, 1935.

A huit heures moins cinq du matin et à deux heures moins cinq de l'après-midi, les écoliers de ma classe suivant ceux de la sienne à la queue leu leu, nous sortions du parloir des externes, près du passage qui relie la Basilique au Séminaire. Nous traversions les corridors, grimpions l'escalier de la Procure, pour entendre crier, devant la porte entrebaillée de l'étude des grands pensionnaires : Troisième ! Prosodie ! Nous nous rendions en classe, externes et pensionnaires réunis. Ces messieurs de la Troisième passaient devant, avec l'autorité que donne, à cet instant de la vie, l'avantage d'une année.

Et nous nous mettions à l'œuvre.

Le silence nous pénétrait, nous enveloppait, strié du grincement aigre des plumes ou ponctué des jeux de trompette de quelques enrhumés du cerveau ; et, tout-à-coup, à travers les vitrages qui séparaient les classes, nous entendions fuser les rires des élèves de Troisième. Nous nous disions : « Les chanceux ! M. Dion leur a encore lancé quelque trait d'esprit ou tourné son meilleur calembour... » Car, sur ce point, la réputation du professeur de Troisième était inébranlablement établie, au Séminaire et dans la ville même. Les traits et les calembours de M. Dion, on se les repassait comme de petites bêtes curieuses et piquantes. Leur auteur, en effet, savait piquer sans malice, tout de go, mais piquer tout de même. Ses victimes étaient les premières à s'amuser d'avoir servi de cible. Quant aux vaniteux, ils réussissaient à rire jaune pour cacher leur confusion.

Personne n'ignorait, d'ailleurs, que les saillies de M. Dion étaient compensées par beaucoup de cœur, de dévouement, de science, et, tout au fond, de sérieux. Était-ce la faute du professeur s'il ne pouvait cesser d'être original, comme Dieu l'avait créé, dans les moindres choses autant que dans les plus importantes ? Ah ! on ne s'ennuyait guère sous sa férule. A la vérité, son esprit caustique le dispensait de férule.

Et voici, après tant d'années, que le professeur s'est retiré, pour ainsi parler, dans ses terres, à Montmagny, lieu qu'il estime le centre du monde. Là, il s'occupe à écrire l'histoire primitive de sa paroisse. Une invincible tendresse l'a ramené au pays natal, au point même d'où il a pris vue sur le monde, et il y a retrouvé, avec la fraîcheur émue de ses premières impressions, tout ce que les documents des pou-

dreuses archives et les précisions des faits, agrémentés des souvenirs de lecture et du fruit de l'expérience, lui ont révélé.

Il n'a pas eu besoin de se tenir à quatre pour se défendre des calembours. Il arrive un temps où le cœur perce plus volontiers que l'esprit. Mais comment M. Dion, devenu historien à sa manière, historiographe ou monographiste et polygraphiste, aurait-il pu cesser d'être original? Aussi a-t-il composé et écrit son texte d'une façon si personnelle qu'elle n'est vraiment qu'à lui. Il procède par petites pages rapides, discursives et digressives, faisant de gauche et de droite mille incursions, appelant à son secours la topographie, la géographie, la biographie, l'anecdote, la citation et l'illustration, de telle sorte que son *Histoire de Montmagny* est, dès l'entrée en matière, riche de tout, presque trop riche, riche à craquer, et qu'elle fait penser, quelquefois, toutes révérences gardées, au coin de Fanchette de nos grand'mères.

Heureux le pays dont le fils a tant de joie à profusément raconter l'histoire et qui sert de prétexte à causer *de omni re scibili et quibusdam aliis*, depuis Québec jusqu'à Kamouraska, en faisant, de la rive nord à la rive sud et vice versa, de ces zigzags impétueux qui sont tellement restés dans le caractère de notre auteur.

En fin de compte, l'*Histoire primitive de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Montmagny*, telle que l'entend M. l'abbé Dion, emprunte si largement aux territoires circonvoisins que l'on sent, dès ce premier tome, que Montmagny s'annexe un bon quart de la province de Québec, grâce aux soins de son chantre. Aussi l'ouvrage devient-il ce gouffre vaste où apparaissent les rescapés, selon l'image chère à Virgile :

*Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

A ceci près qu'il faut remplacer le mot *rare*s par le mot *innumérables*, qui gate malheureusement le mètre latin.

Le lecteur moyen sera désarçonné devant un pareil déploiement naïf et agréable tout de même. Et puis, il se ravisera, remontera en selle et s'abandonnera aux soins de M. Dion pour faire un beau voyage. Si tous les chemins ne menaient à Rome, ils conduiraient sûrement à Montmagny.

Nous quittons Québec, obliquons vers Sillery, tournons à Cap-Rouge, passons le Pont, huitième merveille de l'uni-

vers, pour atteindre successivement Saint-Romuald, Lévis, Lauzon, Beaumont, Saint-Michel, La Durantaye, Saint-Vallier, Berthier et Montmagny, non sans pousser une pointe jusqu'à Saint-Louis-de-Kamouraska, en un voyage rétrospectif qui nous reporte à 1758 ; et nous finissons, après nous être longuement attardés à Montmagny même, par une visite à Saint-Joachim, au cap Tourmente et au Petit-Cap.

Tout le long du parcours, nous musons en nous instruisant. Le procédé qu'exploite M. Dion, il ne l'a jamais enseigné en classe. Il se contente de le pratiquer en virtuose, se fiant à saint Paul pour faire comprendre au lecteur que le principe tient toujours, malgré qu'on le batte en brèche : Fais ce que je dis et non ce que je fais.

Par quelle sorcellerie, cependant, notre auteur réussit-il à nous entraîner avec lui, nous qui connaissons les recoins qu'il décrit ? C'est qu'il nous les fait voir et revoir autrement. Il risque bien, de temps à autre, de nous écraser sous la somme des détails accumulés, mais il manœuvre adroitement, et nous porte de notes en notes, de roches en roches, de terres en terres, de maisons en maisons, d'hommes en hommes, d'institutions en institutions, de siècles en siècles, sans avoir l'air de toucher à rien, mais en sentant que son cœur s'attache de plus en plus et en nous faisant sentir qu'il voudrait qu'avec lui nous nous attachions à ce qu'il a connu, rêvé et aimé et dont l'image s'auréole, avec la perspective des ans, d'une douceur plus pénétrante que la réalité elle-même.

Dans son premier volume, M. l'abbé Dion se révèle un archiviste aimable, précis et correct, qui voit très clair, à condition d'errer à sa guise, de ne s'en laisser imposer par aucune discipline classique et de mêler son sentiment paroissial aux leçons de la terre, aux prestiges des souvenirs, comme si vraiment Montmagny informait toute la région. Ce regard subjectif peut surprendre ; il ne saurait manquer d'intérêt pour qui contemple les choses du même point que M. Dion.

Ce bouquin nous a donné bonne bouche, en dépit de quelques arêtes dures à avaler. Nous voilà mis en appétit, curieux du reste et devenu citoyen de Montmagny comme pas un.

Que Dieu conserve longtemps à la lumière canadienne celui qui n'aperçoit son pays qu'en beauté et ne le décrit qu'avec piété ! Que le Tout-Puissant permette à l'auteur de *l'Histoire de Montmagny* d'achever son travail et de livrer au public le contenu de ses cartons.

Il y a quelque chose de souverainement doux en l'histoire régionale. La comprendre nous rend meilleur, plus humain, plus simple, et nous réintègre dans notre vérité native. L'on dirait que c'est la paraphrase du vers de Joséphin Souly :

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

Mais, topographiquement parlant, M. l'abbé Dion a le bras long.

N'est-ce pas d'ailleurs à chacun des petits pays de notre province que nous devons nos caractères distinctifs ? On n'est bien de sa patrie totale qu'en étant d'abord bien de chez soi, et un peu de chez le voisin. C'est là l'épitomé du patriotisme. Pour M. l'abbé Dion, Montmagny, Berthier, Saint-Michel, Beaumont, Lévis, Québec et tous les petits patelins d'alentour parlent directement au cœur. Ils sont les visages familiers et divers de la même âme et de la même nation... du pays de Montmagny.

Maurice HÉBERT.

---